



## Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

### Demande d'allocation des travailleurs de l'amiante, ouvriers dockers professionnels et personnels portuaires assurant la manutention (Formulaire 11688\*02)

[Accéder au Formulaire – Cerfa 11688\\*02](#)

Permet aux ouvriers dockers professionnels et personnels portuaires assurant la manutention âgés d'au moins 50 ans de demander l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante (Acaata).

Accès à la notice explicative cerfa n°50788#03.



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/particuliers/?xml=R1397>